



Le Conseil Municipal se réunira en séance publique :

Le vendredi 10 juillet 2020

à 18 heures 30

à la salle Roux - place du 14 Juillet – Lunel-Viel



*Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, et pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, cette séance se déroulera dans la salle Roux avec un nombre maximal de 50 personnes dans le public autorisées à y assister.*

ORDRE DU JOUR :

1 – ELUS

1-a) Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020 (Rapporteur : monsieur Fenoy)

Affiché le 3 juillet 2020